



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N° 03/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le quinze janvier, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Laurence DUPONT, 1^{ère} Adjointe au Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 09 janvier 2026.

Etaient présents : Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – Mme Nadège BROSSEAUD – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – Mme Florence PLUCHART – M. Yannick ALCACER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Joël DE AMORIM – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT – M. Lionel GUADAGNO.

Etaient représentés :

M. Laurent THEVENOT par Mme Laurence DUPONT.
M. Jean-Baptiste BLEHAUT par Mme Aurélie FERNANDES.
M. Eric DERSIGNY par M. Halim YALCIN.
M. Julien PIEDPREMIER par M. Bruno DARCILLON.
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.
M. Christophe VIEIRA par M. Eric AGBESSI.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

OBJET :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Remplacement et désignation d'un délégué auprès d'institutions

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Laurence DUPONT, Adjointe au Maire, rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article L.2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire procède à la désignation des représentants du Conseil Municipal pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour tout le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes.

Par délibération n° 79-2020 en date du 22/07/2020, le Conseil Municipal a validé les représentations suivantes du Conseil Municipal pour siéger au sein d'organismes extérieurs :

Collège Victor Hugo

1 délégué titulaire M. David JARDINE

Institution Ste Agnès

1 délégué titulaire M. David JARDINE

Suite à la démission, en date du 06 décembre 2025, de M. David JARDINE du Conseil Municipal, il convient de le remplacer et de désigner un nouveau délégué titulaire auprès de ces deux institutions.

Ainsi, le **Conseil Municipal**, Mme Laurence DUPONT entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** les représentations suivantes :

Collège Victor Hugo

1 délégué titulaire Mme Julie FAITOUT

Institutions St Agnès

1 délégué titulaire M. Nicolas BONJEAN

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 23.01.2026
Publié ou notifié
le : 26.01.2026
Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Mme Laurence DUPONT
Adjointe au Maire

